lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE
Monceau Creusot Autun 71B
Dimanche 10 novembre 2019 - 1,60 €

POUILLOUX

Aérodrome : le débat décolle



Ce samedi s'est tenue une rencontre entre les aviateurs de Pouilloux et les riverains qui se plaignent du bruit depuis plusieurs années. Des baptêmes de l'air ont même eu lieu ! Photo JSL/Cyrille COUTENCEAU

PAGE 11

AUTU
Figu
Rich
mor

POUILLOUX Aviation

Dialogue constructif entre aviateurs et riverains agacés

Les deux parties ont pu exposer calmement leurs arguments. L'aéro-club de Pouilloux a promis de faire des efforts pour limiter les nuisances. Mais a rappelé qu'il ne pouvait pas punir les contrevenants.



Une rencontre entre riverains mécontents du bruit de l'aérodrome de Pouilloux et les aviateurs locaux, souhaitée par la sous-préfecture (*lire par ailleurs*), était organisée ce samedi sur le site polliacien : ceux qui en attendaient des étincelles et des saillies verbales seront déçus, le dialogue a été constamment posé et courtois entre les deux parties, même si chacun a défendu ses positions.

D'entrée, Alexandre Léger et Michel Berthelot, pour l'aéro-club (respectivement vice-président et secrétaire), ont proposé à la douzaine de riverains venue débattre de situer leur habitation sur la carte et d'exposer leurs griefs.

Un seul est ressorti : le bruit. Avec un corollaire : c'est parce que les avions volent trop

D'entrée, Alexandre Léger et Michel Berthelot, pour l'aéro-club (respectivement vice-président et secrétaire), ont proposé à la douzaine de riverains venue débattre de situer leur habitation sur la carte et d'exposer leurs griefs.

Un seul est ressorti : le bruit. Avec un corollaire : c'est parce que les avions volent trop bas. « Parce qu'on nous a reproché de voler au-dessus d'une piscine et de jouer les voyeurs », a expliqué Alexandre Léger, détendant ainsi l'atmosphère.



Avant d'aller au plus près des avions et, pour les plus téméraires, de découvrir les joies d'un baptêmes de l'air, les riverains excédés du bruit, comme Eric Gey (à droite), ont pu débattre, avec l'aide de cartes d'état major, avec les responsables de l'aéro-club Michel Berthelot et Alexandre Léger. Photo JSL/Cyrille COUTENCEAU

Des constats posés...

Parmi les riverains présents, certains ne se plaignent pas. « C'est parce qu'il y a l'aérodrome, qu'on est ainsi dans une campagne pas morte mais animée que je me suis installée ici il y a 20 ans », raconte Martine Guerra-Pereira qui habite... à 10 mètres de l'entrée du site. « J'ai écouté les avions avant d'acheter » poursuit Lucas Ferrari, qui habite non loin également.

Les nuisances sonores sont plus gênantes vers le bourg si on en croit Éric Gey ou au lieu-dit La Chaume selon Laurence Boudry. « Si les règles sont respectées, tout se passe bien, assure le premier. Mais les avions décollent au-dessus des maisons. » « Le bruit est répétitif, toutes les cinq minutes, surtout les mercredis, samedis et dimanches, les avions volent bas, l'activité est en hausse », énumère la seconde.

Après ce tour de table, Alexandre Léger a expliqué le fonctionnement de la structure, notamment son école de pilotage et les exercices obligatoires pour les jeunes pilotes. Et a insisté sur un fait : « Dans les années 1980, on tournait à 2 500 heures d'utilisation par an ; depuis des années, on est aux environs de 1 000 heures : il n'y a pas d'augmentation ! Et on n'a jamais eu de plaintes le jour de nos portes ouvertes annuelles alors que c'est celui où il y a le plus d'activités. »

CONTEXTE

Depuis environ trois ans, des riverains de l'aérodrome de Pouilloux se plaignent du bruit des avions auprès du maire de Pouilloux, lequel a même reçu une pétition à ce sujet. Et en particulier le bruit généré par les avions de voltige lors des réunions ou entraînements organisés par l'aéro-club. En août 2017, des riverains en colère font stopper les entraînements... Le lendemain, une foule de sympathisants de la voltige manifeste à son tour.

Appelé à résoudre ce conflit, le sous-préfet d'Autun a organisé plusieurs réunions entre les parties. Et a notamment décidé de réduire le nombre et d'encadrer précisément ces séances voltiges. Mais au-delà de la voltige, ces riverains se plaignent du bruit des avions sur ce site créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est dans ce cadre que le sous-préfet a recommandé une rencontre entre les deux parties, qui s'est déroulée ce samedi.

La préfecture de Saône-et-Loire a par ailleurs donné son approbation au Plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome par un arrêté en date du 19 juin 2019.

... des solutions proposées

Le dirigeant de l'aéro-club a insisté aussi sur le fait que les membres de l'association n'étaient pas des gendarmes et ne pouvaient verbaliser les fautifs. « C'est un terrain public et on ne peut pas en interdire l'accès. On sensibilise nos membres et on va continuer à le faire car ils représentent 80 à 90 % de l'utilisation du site. On va aussi communiquer auprès des autres clubs pour que les couloirs aériens et les altitudes soient bien respectés. »

Ce qui n'empêche pas le bruit. Car lors des baptêmes offerts après deux heures de dialogue, Laurence Boudry est retourné chez elle : « C'est bruyant », a-t-elle confirmé à son retour.

En attendant les avions électriques du futur, l'aéro-club a proposé de réduire l'usage de son appareil le plus sonore et que ses cours se fassent prioritairement sur un autre qui dégage moins de décibels. « Car acheter des silencieux coûte cher, au moins 8 000 € l'unité, alors que ce sont les hélices qui font le plus de bruit. »

Autres propositions, que les cours aient lieu plus à l'ouest quand le vent est nul ou faible et qu'un des couloirs d'approche soit privilégié.

Au final, trois heures loin d'être un dialogue de sourds. Même si on ne réconciliera pas définitivement les riverains avec les amoureux des hélices et des ailes !

Cyrille COUTENCEAU